



PALAVAS-LES-FLOTS

La lettre du Maire

Compte rendu du conseil municipal du 20 juin



Chères Palavasiennes,
Chers Palavasiens,

La présente lettre pour vous résumer les décisions prises lors du dernier conseil municipal. Vous trouverez sur le site de la Ville : www.palavaslesflots.com le compte rendu détaillé de la dernière séance.

Celle-ci s'est ouverte sur un grand moment d'émotion en raison de la disparition de mes deux amis Albert Edouard, ancien premier adjoint et Max Jeanjean, adjoint délégué au Port. Deux élus qui ont beaucoup œuvré pour Palavas-Les-Flots et beaucoup compté pour moi.

Une minute de silence a été observée par l'assemblée pour leur rendre hommage.

Étant donné le rôle majeur qu'ils ont joué à mes côtés au service de la ville et ce, durant de nombreuses années, le **Conseil municipal a décidé de donner le nom de Max Jeanjean à la Maison de la Mer et celui d'Albert Edouard au Parc du Levant.**

À ce propos nous venons d'apprendre que **nous allons recevoir une troisième Marianne d'Or pour la réalisation du Parc du Levant et de la Réserve marine au titre de l'environnement.**

Mon équipe et moi-même poursuivons nos efforts pour embellir et fleurir la commune : réfection des façades de la Mairie, des arènes et du parking de la salle bleue, fleurissement, installation de la statue Antoine de Saint-Exupéry...

Le Musée du modèle réduit retraçant l'histoire de la voiture dans le monde ouvrira également ses portes en septembre prochain.

En matière de **sécurité et de tranquillité publique** nous poursuivons notre action :

- **Prévention des inondations** : pose de ganivelles et finalisation du merlon de protection de l'étang du Prévost.
- **Sécurité en mer** : achat prochain d'une vedette SNSM et installation d'une caméra de vidéo-protection longue portée pour la réserve marine.
- **Sécurité routière** : réalisation d'un rond-point (proche de la Mairie) et mise en sens unique de l'avenue A. Dubout.

Ce que nous entreprenons aujourd'hui pour l'avenir de la station et des générations futures ne nous fait pas oublier ceux qui ont œuvré pour l'intérêt général : Max Jeanjean, Albert Edouard, Philippe Neau-Leduc...

Mais l'été est bien là, alors je vous souhaite de bonnes vacances.

rote bien deime'.

Christian Jeanjean

Christian JEANJEAN
Maire de Palavas-Les-Flots
Vice-Président de Pays de l'Or Agglomération



Christian JEANJEAN

christian.jeanjean.maire-jeanjean_maire-maire@palavaslesflots.com

www.palavaslesflots.com - 04.67.07.73.00

HOMMAGES

Des témoignages de gratitude



MAX JEANJEAN

Début juin, Palavas-Les-Flots est en deuil. Max Jeanjean nous quittait. Adjoint au Maire délégué au Port durant presque 30 ans, il était également Président de la Fête de la Mer.

• **En hommage, le Conseil municipal a voté la dénomination de la Maison de la Mer « Max Jeanjean ».**

ALBERT EDOUARD

C'est avec tristesse que nous avons appris en mai la disparition d'Albert Edouard.

Cet ancien pêcheur fût adjoint au Maire de 1989 à 2000 puis premier adjoint de 2000 à 2014.

• **En hommage, le Conseil municipal a voté la dénomination du Parc du Levant « Albert Edouard ».**



PHILIPPE NEAU-LEDUC

Décédé prématurément en 2015, Philippe Neau-Leduc conseiller municipal, vice-président de l'Office du tourisme, était agrégé et doctorant en droit.

• **En hommage, un buste sculpté à son effigie sera installé dans le Phare de la Méditerranée et la salle des Congrès portera son nom.**

RONDS-POINTS DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE L'ORDRE DU MÉRITE

Deux dénominations de deux de nos ronds-points, qui sont fortes en symboles pour ces hautes distinctions.

• **Dès la rentrée, inauguration de ces deux ronds-points.**

GRANDS

EMBELLISSEMENT ET FLEURISSEMENT



Nouveaux lampadaires

L'embellissement de Palavas-Les-Flots est primordial pour le bien-être et le bien-vivre de chaque Palavasien. De grands projets sont ou vont être lancés.

• **Rénovation des façades** de votre Mairie (en cours), des Arènes (en septembre) et du parking de la salle bleue (2019).

• **Installation de nouveaux lampadaires** sur les quais, rives droite et gauche.

• **Compositions florales** généreuses et colorées, **plantations** abondantes et variées, tailles originales des arbres partout dans la cité.

• **Déplacement de la statue Neptune.** Cette œuvre de 14 tonnes était en train d'enfoncer le mur de la maison mitoyenne. Après étude d'une société d'ingénierie, il a donc été décidé de la déplacer afin d'éviter que la maison ne s'écroule. La statue a été installée au Parc du Levant face au lac et à l'étang, afin que chacun puisse en profiter et d'agrémenter ce lieu ludique unique dans la région.

• **Installation de la statue Antoine de Saint-Exupéry** au nouveau rond-point près de la Mairie.



Rénovation de la façade de la Mairie

REMANIEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite au décès brutal de notre ami Max Jeanjean, un nouveau conseil municipal a été installé.

- **M. Jean-Marie GUIRAUD-CALADOU** devient adjoint au Maire.
- **M. Michel ROZELET**, adjoint au Maire est dorénavant en charge du Port de plaisance.
 - **Mme Michèle LARMIGNAT** devient conseillère municipale.
- **Mme Emmanuelle ARNOLD**, devient conseillère municipale déléguée.
 - **M. Sébastien RIVES**, devient conseiller municipal délégué.

PROJETS

Toujours plus agréable la ville



Fleurissement de la ville



Déplacement de la statue Neptune



Musée du modèle réduit



Atelier de menuiserie



Nouvelle promenade au Parc du Levant

TOURISME ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- Aménagement de six places de stationnement à destination des bus touristiques (à côté de la salle bleue).
- Réalisation de nouvelles publications touristiques avec comme égérie Aurore Kichenin.
- « Palavas Palace » l'Hôtel Costes ouvrira en juillet.
- Développement du tourisme à l'international avec des campagnes promotionnelles nombreuses dans le monde entier.



Aurore Kichenin égérie de notre ville



Monsieur le Maire distribuant des cadeaux aux passagers de la nouvelle ligne Munich-Montpellier.

MUSÉE DU MODÈLE RÉDUIT

Le futur musée du modèle réduit de voitures ouvrira ses portes en septembre prochain au Parc du Levant.

- Il proposera plus de 5000 véhicules mythiques et uniques, de toutes marques et toutes catégories, provenant du monde entier des origines à nos jours, ainsi qu'une cinémathèque dans le wagon du petit train.

L'accès sera gratuit pour les Palavasiens.

NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX

Consultation en cours pour la maîtrise d'ouvrage afin de construire une quinzaine de logements sociaux à la place de l'actuelle Maison des jeunes. Cette dernière sera déplacée au centre des loisirs.

ATELIER DE MENUISERIE

Installation d'un atelier de menuiserie à côté de la Maison des loisirs. L'accès sera gratuit et ouvert à tous sous la direction de Gilbert Darras.

ACCESSIBILITÉ

Installation d'une nouvelle promenade reliant le Parc du Levant à la Redoute de Ballestras. Cette dernière est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

SKATEPARK

Début juillet, mise en place du skatepark au Parc du Levant.



Skatepark

RÉCOMPENSE

La reconnaissance de notre action en faveur de l'environnement



MARIANNE D'OR POUR LES RÉALISATIONS DU PARC DU LEVANT ET DE LA RÉSERVE MARINE

Le Parc du Levant est une formidable réalisation, à la fois ludique, sportive et culturelle. Il est un endroit propice à la détente et à la méditation, un lieu de vie avec des jeux pour enfants, un espace pour les sportifs avec un parcours santé...

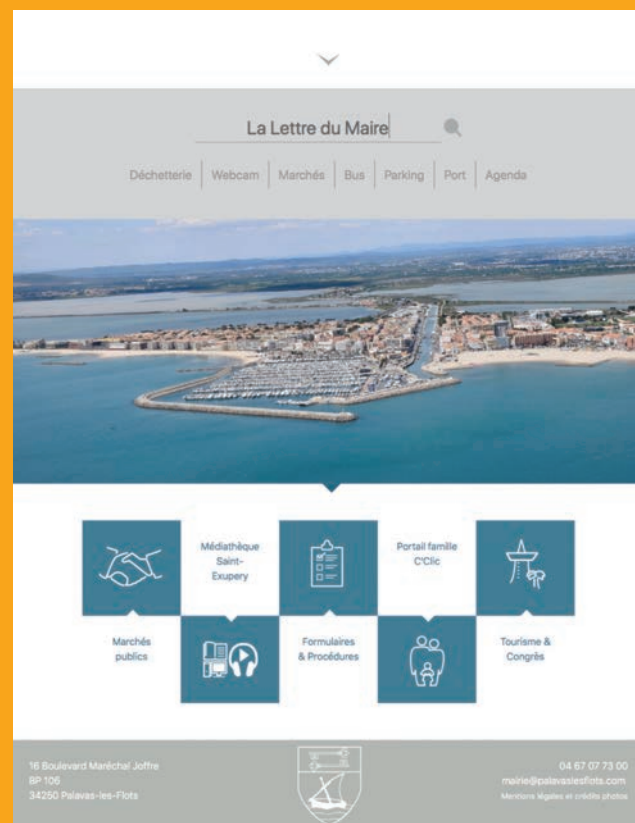
La Réserve marine protège 100 hectares au large de Palavas-Les-Flots. Elle vise à préserver nos ressources naturelles et la biodiversité, soutenir la pêche de petits métiers et sensibiliser à la préservation des milieux marins.

• Le 8 juillet prochain, durant la fête de la mer, la Ville recevra du Président Alain Trampoglieri la Marianne d'Or « Environnement ».

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE

Refonte complète, simplification, nouvelle charte graphique, praticité, fonctionnalités, une approche de l'information entièrement repensée, une navigation facilitée... Le nouveau site internet de la Ville de Palavas-Les-Flots est désormais en ligne : www.palavaslesflots.com.

Un seul objectif : vous informer !



SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La sécurité est la première des libertés

PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Finalisation de l'installation du merlon de protection.
- Ce dernier sera enlevé dès que le Conseil départemental aura relevé la route départementale 636.
- Pose de ganivelles sur 2 km.
- Le long de la promenade Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, du port, de la Maison de la mer, de l'Hôtel de Ville et du boulevard Sarraill.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Les travaux sont lancés (secteur Mairie et Gare).
- Ajout d'un rond-point pour sécuriser les automobilistes et les piétons.
 - Mise en sens unique de l'avenue Dubout.

SÉCURITÉ EN MER

- Le Conseil Départemental vient de voter la subvention de 140 000€ pour l'achat de la nouvelle vedette de la SNSM, 150 000€ sont déjà financés par la Ville.
- Vote de l'installation de la caméra longue portée de vidéo-protection pour la Réserve Marine de la Côte Palavasienne.

